

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: XILIX 3000 P

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: BE2018-0011

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0014663-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	4
3. Mentions de danger et conseils de prudence	4
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	5
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	6
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	6
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	7
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	7
4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques	9
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	9
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	10
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	11
4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	11
4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques	12
4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	13
4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	13
4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	14
4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	15
4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques	16
4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	16
4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	17

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	18
4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	18
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	19
5.1. Consignes d'utilisation	19
5.2. Mesures de gestion des risques	19
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	19
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	19
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	19
6. Autres informations	19

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Belgique XILIX 3000 P
Belgique CORIPHENE IF PRO
Belgique DEADLINE WOODWORM TREATMENT
Belgique WOODWORM TREATMENT FLUID
Belgique WOODWORM TREATMENT SOLUTION
Belgique XYLOFOR IFACO 3000

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	BERKEM DEVELOPPEMENT
	Adresse	Marais Ouest 24680 Gardonne France
Numéro de l'autorisation	BE2018-0011	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0014663-0000	
Date de l'autorisation	01/07/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	01/07/2023	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	ADKALIS
Adresse du fabricant	Marais Ouest F-24680 Gardonne France
Emplacement des sites de fabrication	Marais Ouest F-24680 Gardonne France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Shanghai Hui Long Chemicals Co Ltd. Dengta Jiazhu Rd. 201815 District Shanghai Chine
Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Syngenta Crop Protection AG. CH-1870 Monthey Suisse
Substance active	48 - 1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	JANSSEN PMP
Adresse du fabricant	Turnhoutseweg 30 2340 Beerse Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Zhangjiagang 215600 Jiangsu Chine
Substance active	51 - Tébuconazole
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer CropScience Corp. Hawthorn Road, P.O. Box 4913 MO 64120-001 Kansas City États-Unis

Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 D-50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer Vapi Private Limited, Plot # 306/3 II Phase, GIDC Vapi – 396 195 Gujarat Inde
Substance active	1342 - (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)
Nom du fabricant	TAGROS Chemicals India Ltd
Adresse du fabricant	Marshalls road, Egmore Chennai-600 008 Tamil Nadu Inde
Emplacement des sites de fabrication	A4 / 1 & 2 SIPCOT INDUSTRIAL COMPLEX, PACHAYANKUPPAM 607 005 CUDDALORE Tamil Nadu Inde
Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	TROY Chemical Company BV
Adresse du fabricant	Uiverlaan 12e 3140 AC Maasluis Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	One Avenue L Newark 07105 New Jersey États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0.073
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0.073
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthyl)pentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0.073
(1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate de 3-phénoxybenzyle (perméthrine)		Substance active	52645-53-1	258-067-9	0.35

2.2. Type de formulation

ME - Microémulsion

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Très toxique pour les organismes aquatiques.
Contient perméthrine. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le récipient dans la conformité avec la réglementation locale, régionale, nationale et internationale
Éliminer le contenu dans la conformité avec la réglementation locale, régionale, nationale et internationale

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement Préventif - Utilisateurs non professionnels

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Le produit XILIX 3000 P est efficace contre les insectes destructeurs du bois (y compris les termites) et les champignons destructeurs du bois (pourriture blanche et pourriture brune) en traitement préventif.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Hylotrupes bajulus L.-House longhorn beetle-larvea
Lyctus brunneus-Powder post beetles-Larves|Insectes
Anobium punctatum De Geer-Common furniture beetle-Larves|Insectes
Reticulitermes sp.-Termites-Adultes|insectes, mammifères (exemple: rongeurs)
Coniophora puteana-Wood rotting fungi-Spores et sporanges|Champignons

	<p>Poria placenta-Wood rotting fungi-Spores et sporanges Champignons</p> <p>Gloeophyllum trabeum-Wood rotting fungi-Spores et sporanges Champignons</p> <p>Coriolus versicolor-Wood rotting fungi-Spores et sporanges Champignons</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Classe d'emploi 1 et 2</p>
Méthode(s) d'application	<p>Badigeonnage in-situ -</p> <p>Le produit est prêt à l'emploi.</p> <p>Le taux d'application pour la classe d'emploi 1 est de 28 g / m².</p> <p>Le taux d'application pour l'utilisation en classe 2 (résineux) est de 100g / m² et de 200g / m² pour le bois feuillu.</p> <p>Ces valeurs ,sont indicative. Elles doivent être adaptées en fonction du type de bois, de la capacité d'absorption du produit et des paramètres inhérents à l'application.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>28-200 g/m² - prêt à l'emploi -</p> <p>3 applications distants de 15 à 30 minutes.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille, Plastique: PEHD , 1 L</p> <p>Bidon, Plastique: PEHD , 2.5 L</p> <p>Bidon, Plastique: PEHD , 5 L</p> <p>Bidon, Plastique: PEHD , 6 L</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Pour les utilisateurs non professionnels, le produit XILIX 3000 P peut être appliqué par badigeonnage (brossage) pour un traitement préventif.

Le taux d'application dépend de la classe d'emploi ciblée et des organismes cibles. Le produit est prêt à l'emploi. Le taux d'application pour la classe d'emploi 1 en traitement préventif contre les insectes xylophages est de 28 g / m². Le taux d'application pour l'utilisation en classe 2 (résineux) est de 100g / m² et 200g / m² pour le bois feuillu.

L'étape de fixation, après l'application, est d'au moins 4 heures.

Le bois traité doit être séché pendant 24 à 48 heures dans un endroit ventilé.

Le bois destiné à être utilisé à l'extérieur doit être protégé par une peinture ou un vernis résistant

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Un équipement de protection individuelle (EPI) approprié est requis: gants résistant aux produits chimiques.
Le contact avec la peau doit être évité car le produit peut provoquer une réaction allergique.

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous abri et / ou sur support dur imperméable pour éviter les pertes directes dans le sol ou l'eau et toute perte résultant de l'application du produit doit être collectée pour être réutilisée ou éliminée.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets directs ou indirects probables:

- Aucun effet indésirable connu n'est attendu.

Premiers secours:

- En cas d'inhalation accidentelle des vapeurs, déplacez-vous à l'air frais. Si un essoufflement ou une détresse respiratoire survient et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'exposition des yeux vérifier et enlever les lentilles de contact, laver les yeux avec beaucoup d'eau en maintenant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes. Si une irritation / sensibilisation des yeux se produit et persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée avec beaucoup d'eau sans frotter. Si une irritation / sensibilisation cutanée se produit et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion, laver la bouche avec beaucoup d'eau. Si vous ressentez une douleur abdominale sévère ou si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.
- Si nécessaire, emmenez la personne atteinte dans un centre de santé et apportez l'emballage ou l'étiquette dans la mesure du possible.

NE JAMAIS LAISSER L'INDIVIDU AFFECTÉ SANS SURVEILLANCE!

Conseils pour le personnel médical et de santé:

- Traitement symptomatique et de soutien.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DES CONSEILS MÉDICAUX, CONSERVEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À LA MAIN ET APPELER LE CENTRE ANTIPOISON [070 245 245].

Ne pas déverser le produit dans les égouts ou dans l'environnement. Empêcher l'entrée dans les eaux ou le sol.

Contenir les déversements en les couvrant avec un matériau absorbant.

Stocker le matériel absorbant utilisé pour absorber les déversements dans les fûts pour l'élimination des déchets.

Empêcher toute entrée de produit dans les égouts ou les cours d'eau.

Placer les conteneurs ou les fûts pour l'élimination des déchets récupérés conformément à la réglementation applicable.

Si le produit contamine les cours d'eau, les lacs, les rivières ou les drains, alerter les autorités compétentes conformément aux procédures réglementaires en vigueur.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Vider les conteneurs complètement. Les résidus de produit, les eaux de lavage, les emballages et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux.

Recycler ou éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur, de préférence via un collecteur certifié ou une entreprise. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets; ne pas jeter des déchets dans l'environnement.

Éliminer les récipients vides dans un incinérateur agréé pour les produits chimiques par les autorités compétentes. Les conteneurs endommagés doivent être placés dans des conteneurs spécialement marqués. Vérifier les possibilités de recyclage des conteneurs vides.

Codes des déchets (décision 2001/573 / CE, directive 2006/12 / CEE, directive 94/31 / CEE sur les déchets dangereux): 030205 autres produits de préservation du bois contenant des substances dangereuses.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé dans l'emballage d'origine dans un endroit sec et bien aéré. Protéger de l'exposition directe à la lumière.
À température ambiante, le produit a une stabilité à long terme pendant 24 mois. Il est aussi stable dans des conditions de stockage accélérées et à basse température.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement Préventif - Utilisateurs professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Le produit XILIX 3000 P est efficace contre les insectes destructeurs du bois (y compris les termites) et les champignons destructeurs du bois (pourriture blanche et pourriture brune) en traitement préventif.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Hylotrupes bajulus L.-House longhorn beetle-larvea Lyctus brunneus-Powder post beetles-Larves Insectes Anobium punctatum De Geer-Common furniture beetle-Larves Insectes Reticulitermes sp.-Termites-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs) Coniophora puteana-Wood rotting fungi-Spores et sporanges Champignons Poria placenta-Wood rotting fungi-Spores et sporanges Champignons Gloeophyllum trabeum-Wood rotting fungi-Spores et sporanges Champignons Coriolus versicolor-Wood rotting fungi-Spores et sporanges Champignons
Domaine d'utilisation	Intérieur Classe d'emploi 1 et 2
Méthode(s) d'application	<p>Pulvérisation in-situ - Le produit est prêt à l'emploi. Le taux d'application pour la classe d'emploi 1 est de 28 g / m². Le taux d'application pour l'utilisation en classe 2 (résineux) est de 100g / m² et de 200g / m² pour le bois feuillu. Ces valeurs ,sont indicative. Elles doivent être adaptées en fonction du type de bois, de la capacité d'absorption du produit et des paramètres inhérents à l'application.</p> <p>Injection in-situ - Le produit est prêt à l'emploi. Le taux d'application pour la classe d'emploi 1 est de 28 g / m². Le taux d'application pour l'utilisation en classe 2 (résineux) est de 100g / m² et de 200g / m² pour le bois feuillu. Ces valeurs sont indicative. Elles doivent être adaptées en fonction du type de bois, de la capacité d'absorption du produit et des paramètres inhérents à l'application.</p>

Taux et fréquences d'application

28-200 g/m² - prêt à l'emploi -
1 à 3 applications distantes de 15 à 30 minutes.

28-200 g/m² - prêt à l'emploi -
1 application (3 injections, 20mL/trou).

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Seau, Métallique: 22 L

Bidon, plastique: PEHD, 25 L

Fût, plastique: PEHD, 60 L

Fût, plastique: PEHD, 220 L

Conteneur (IBC), plastique: PEHD, 1000 L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Pour les utilisateurs professionnels, le produit XILIX 3000 P peut être appliqué par pulvérisation et injection pour un traitement préventif.

Le taux d'application dépend de la classe d'emploi ciblée et des organismes cibles. Le produit est prêt à l'emploi. Le taux d'application pour la classe d'emploi 1 en traitement préventif contre les insectes xylophages est de 28 g / m². Le taux d'application pour l'utilisation en classe d'emploi 2 est de 100g / m² pour le bois résineux et 200g / m² pour le bois feuillu.

L'étape de fixation, après l'application, est d'au moins 4 heures.

Le bois traité doit être séché pendant 24 à 48 heures dans un endroit ventilé.

Le bois destiné à être utilisé à l'extérieur doit être protégé par une peinture ou un vernis résistant

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés et adaptés sont nécessaires: gants résistant aux produits chimiques, combinaison imperméable et EPP (APF10 pour la pulvérisation).

Le contact avec la peau doit être évité car le produit peut provoquer une réaction allergique.

Ne combinez pas différents types d'application.

Ne pas appliquer le produit sur du bois pouvant entrer en contact avec des aliments, des aliments pour animaux ou du bétail.

Contenir la perméthrine (pyréthroïdes), peut être mortelle pour les chats. Eviter le contact du chat avec l'objet / la zone traitée.

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous abri et / ou sur support dur imperméable pour éviter les pertes directes dans le sol ou l'eau et toute perte résultant de l'application du produit doit être collectée pour être réutilisée ou éliminée.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets directs ou indirects probables:

- Aucun effet indésirable connu n'est attendu.

Premiers secours:

- En cas d'inhalation accidentelle des vapeurs, déplacez-vous à l'air frais. Si un essoufflement ou une détresse respiratoire survient et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'exposition des yeux vérifier et enlever les lentilles de contact, laver les yeux avec beaucoup d'eau en maintenant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes. Si une irritation / sensibilisation des yeux se produit et persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée avec beaucoup d'eau sans frotter. Si une irritation / sensibilisation cutanée se produit et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion, laver la bouche avec beaucoup d'eau. Si vous ressentez une douleur abdominale sévère ou si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.
- Si nécessaire, emmenez la personne atteinte dans un centre de santé et apportez l'emballage ou l'étiquette dans la mesure du possible.

NE JAMAIS LAISSER L'INDIVIDU AFFECTÉ SANS SURVEILLANCE!

Conseils pour le personnel médical et de santé:

- Traitement symptomatique et de soutien.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DES CONSEILS MÉDICAUX, CONSERVEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À LA MAIN ET APPELER LE CENTRE ANTIPOISON [070 245 245].

Ne pas déverser le produit dans les égouts ou dans l'environnement. Empêcher l'entrée dans les eaux ou le sol.

Contenir les déversements en les couvrant avec un matériau absorbant.

Stocker le matériel absorbant utilisé pour absorber les déversements dans les fûts pour l'élimination des déchets.

Empêcher toute entrée de produit dans les égouts ou les cours d'eau.

Placer les conteneurs ou les fûts pour l'élimination des déchets récupérés conformément à la réglementation applicable.

Si le produit contamine les cours d'eau, les lacs, les rivières ou les drains, alerter les autorités compétentes conformément aux procédures réglementaires en vigueur.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Vider les conteneurs complètement. Les résidus de produit, les eaux de lavage, les emballages et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux.

Recycler ou éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur, de préférence via un collecteur certifié ou une entreprise. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets; ne pas jeter des déchets dans l'environnement.

Éliminer les récipients vides dans un incinérateur agréé pour les produits chimiques par les autorités compétentes. Les conteneurs endommagés doivent être placés dans des conteneurs spécialement marqués. Vérifier les possibilités de recyclage des conteneurs vides.

Codes des déchets (décision 2001/573 / CE, directive 2006/12 / CEE, directive 94/31 / CEE sur les déchets dangereux): 030205 autres produits de préservation du bois contenant des substances dangereuses.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé dans l'emballage d'origine dans un endroit sec et bien aéré. Protéger de l'exposition directe à la lumière.

À température ambiante, le produit a une stabilité à long terme pendant 24 mois. Il est aussi stable dans des conditions de stockage accélérées et à basse température.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Traitement curatif - Utilisateurs non professionnels

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Le produit XILIX 3000 P est efficace contre les insectes destructeurs du bois dans le traitement curatif.</p> <p>Hylotrupes bajulus L.-House longhorn beetle-larvea</p> <p>Lyctus brunneus-Powder post beetles-Larves Insectes</p> <p>Anobium punctatum De Geer-Common furniture beetle-Larves Insectes</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>-</p>
Méthode(s) d'application	<p>Badigeonnage in-situ - Le produit est prêt à l'emploi. Pour le traitement curatif, le produit peut être appliqué avec un taux d'application de 300 ml / m². Cette valeur est indicative. Elle doit être adaptée en fonction du type de bois, de la capacité d'absorption du produit et des paramètres inhérents à l'application.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>300 ml/m² - prêt à l'emploi - 3 applications distantes de 15 à 30 minutes.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille, Plastique: PEHD , 1 L Bidon, Plastique: PEHD , 2.5 L Bidon, Plastique: PEHD , 5 L Bidon, Plastique: PEHD , 6 L</p>

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Pour les utilisateurs non professionnels, le produit XILIX 3000 P peut être appliqué par badigeonnage (brossage) pour un traitement curatif avec un taux d'application de 300 ml / m².

L'étape de fixation, après l'application, est d'au moins 4 heures.

Le bois traité doit être séché pendant 24 à 48 heures dans un endroit ventilé.

Le bois destiné à être utilisé à l'extérieur doit être protégé par une peinture ou un vernis résistant.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Un équipement de protection individuelle (EPI) approprié et approprié est requis: gants résistant aux produits chimiques.

Le contact avec la peau doit être évité car le produit peut provoquer une réaction allergique.

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous abri et / ou sur support dur imperméable pour éviter les pertes directes dans le sol ou l'eau et toute perte résultant de l'application du produit doit être collectée pour être réutilisée ou éliminée.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets directs ou indirects probables:

- Aucun effet indésirable connu n'est attendu.

Premiers secours:

- En cas d'inhalation accidentelle des vapeurs, déplacez-vous à l'air frais. Si un essoufflement ou une détresse respiratoire survient et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'exposition des yeux vérifier et enlever les lentilles de contact, laver les yeux avec beaucoup d'eau en maintenant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes. Si une irritation / sensibilisation des yeux se produit et persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée avec beaucoup d'eau sans frotter. Si une irritation / sensibilisation cutanée se produit et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion, laver la bouche avec beaucoup d'eau. Si vous ressentez une douleur abdominale sévère ou si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.
- Si nécessaire, emmenez la personne atteinte dans un centre de santé et apportez l'emballage ou l'étiquette dans la mesure du possible.

NE JAMAIS LAISSER L'INDIVIDU AFFECTÉ SANS SURVEILLANCE!

Conseils pour le personnel médical et de santé:

- Traitement symptomatique et de soutien.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DES CONSEILS MÉDICAUX, CONSERVEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À LA MAIN ET APPELER LE CENTRE ANTIPOISON [070 245 245].

Ne pas déverser le produit dans les égouts ou dans l'environnement. Empêcher l'entrée dans les eaux ou le sol.

Contenir les déversements en les couvrant avec un matériau absorbant.

Stocker le matériel absorbant utilisé pour absorber les déversements dans les fûts pour l'élimination des déchets.

Empêcher toute entrée de produit dans les égouts ou les cours d'eau.

Placer les conteneurs ou les fûts pour l'élimination des déchets récupérés conformément à la réglementation applicable.

Si le produit contamine les cours d'eau, les lacs, les rivières ou les drains, alerter les autorités compétentes conformément aux procédures réglementaires en vigueur.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Vider les conteneurs complètement. Les résidus de produit, les eaux de lavage, les emballages et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux.

Recycler ou éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur, de préférence via un collecteur certifié ou une entreprise. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets; ne pas jeter des déchets dans l'environnement.

Éliminer les récipients vides dans un incinérateur agréé pour les produits chimiques par les autorités compétentes. Les conteneurs endommagés doivent être placés dans des conteneurs spécialement marqués. Vérifier les possibilités de recyclage des conteneurs vides.

Codes des déchets (décision 2001/573 / CE, directive 2006/12 / CEE, directive 94/31 / CEE sur les déchets dangereux): 030205 autres produits de préservation du bois contenant des substances dangereuses.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé dans l'emballage d'origine dans un endroit sec et bien aéré. Protéger de l'exposition directe à la lumière.
À température ambiante, le produit a une stabilité à long terme pendant 24 mois. Il est aussi stable dans des conditions de stockage accélérées et à basse température.

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Traitement curatif - Utilisateurs professionnels

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Le produit XILIX 3000 P est efficace contre les insectes destructeurs du bois dans le traitement curatif.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Hylotrupes bajulus L.-House longhorn beetle-larvea Lyctus brunneus-Powder post beetles-Larves Insectes Anobium punctatum De Geer-Common furniture beetle-Larves Insectes
Domaine d'utilisation	Intérieur -
Méthode(s) d'application	Injection in-situ - Pour le traitement curatif, le produit peut être appliqué avec un taux d'application de 300 ml / m ² . Pulvérisation in-situ - Pour le traitement curatif, le produit peut être appliqué avec un taux d'application de 300 ml / m ² .
Taux et fréquences d'application	300 ml/m ² - prêt à l'emploi - 1 application (3 injections, 20mL/trou). 300 ml/m ² - prêt à l'emploi - 1 à 3 applications distantes de 15 à 30 minutes.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Seau, Métallique: 22 L
Bidon, plastique: PEHD, 25 L
Fût, plastique: PEHD, 60 L
Fût, plastique: PEHD, 220 L
Conteneur (IBC), plastique: PEHD, 1000 L

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Pour la catégorie des utilisateurs professionnels, le produit peut être appliqué par pulvérisation et injection pour un traitement curatif avec un taux d'application de 300 ml / m².

L'étape de fixation, après l'application, est d'au moins 4 heures.

Le bois traité doit être séché pendant 24 à 48 heures dans un endroit ventilé.
Le bois destiné à être utilisé à l'extérieur doit être protégé par une peinture ou un vernis résistant.

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés et adaptés sont nécessaires: gants résistant aux produits chimiques, combinaison imperméable et EPP (APF10 pour la pulvérisation).

Le contact avec la peau doit être évité car le produit peut provoquer une réaction allergique.

Ne combinez pas différents types d'application.

Ne pas appliquer le produit sur du bois pouvant entrer en contact avec des aliments, des aliments pour animaux ou du bétail.

Contenir la perméthrine (pyréthroïdes), peut être mortelle pour les chats. Eviter le contact du chat avec l'objet / la zone traitée.

Le bois fraîchement traité doit être stocké après traitement sous abri et / ou sur support dur imperméable pour éviter les pertes directes dans le sol ou l'eau et toute perte résultant de l'application du produit doit être collectée pour être réutilisée ou éliminée.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Effets directs ou indirects probables:

- Aucun effet indésirable connu n'est attendu.

Premiers secours:

- En cas d'inhalation accidentelle des vapeurs, déplacez-vous à l'air frais. Si un essoufflement ou une détresse respiratoire survient et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'exposition des yeux vérifier et enlever les lentilles de contact, laver les yeux avec beaucoup d'eau en maintenant les paupières ouvertes pendant au moins 15 minutes. Si une irritation / sensibilisation des yeux se produit et persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée avec beaucoup d'eau sans frotter. Si une irritation / sensibilisation cutanée se produit et persiste, consulter un médecin.
- En cas d'ingestion, laver la bouche avec beaucoup d'eau. Si vous ressentez une douleur abdominale sévère ou si vous ne vous sentez pas bien, consultez un médecin.
- Si nécessaire, emmenez la personne atteinte dans un centre de santé et apportez l'emballage ou l'étiquette dans la mesure du possible.

NE JAMAIS LAISSER L'INDIVIDU AFFECTÉ SANS SURVEILLANCE!

Conseils pour le personnel médical et de santé:

- Traitement symptomatique et de soutien.

LORSQUE VOUS DEMANDEZ DES CONSEILS MÉDICAUX, CONSERVEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE À LA MAIN ET APPELER LE CENTRE ANTIPOISON [070 245 245].

Ne pas déverser le produit dans les égouts ou dans l'environnement. Empêcher l'entrée dans les eaux ou le sol.

Contenir les déversements en les couvrant avec un matériau absorbant.

Stocker le matériel absorbant utilisé pour absorber les déversements dans les fûts pour l'élimination des déchets.

Empêcher toute entrée de produit dans les égouts ou les cours d'eau.

Placer les conteneurs ou les fûts pour l'élimination des déchets récupérés conformément à la réglementation applicable.

Si le produit contamine les cours d'eau, les lacs, les rivières ou les drains, alerter les autorités compétentes conformément aux procédures réglementaires en vigueur.

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Vider les conteneurs complètement. Les résidus de produit, les eaux de lavage, les emballages et tout autre déchet lié au traitement doivent être considérés comme des déchets dangereux.

Recycler ou éliminer les déchets conformément à la législation en vigueur, de préférence via un collecteur certifié ou une entreprise. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets; ne pas jeter des déchets dans l'environnement.

Éliminer les récipients vides dans un incinérateur agréé pour les produits chimiques par les autorités compétentes. Les conteneurs endommagés doivent être placés dans des conteneurs spécialement marqués. Vérifier les possibilités de recyclage des conteneurs vides.

Codes des déchets (décision 2001/573 / CE, directive 2006/12 / CEE, directive 94/31 / CEE sur les déchets dangereux): 030205 autres produits de préservation du bois contenant des substances dangereuses.

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conditions de stockage: Conserver le récipient bien fermé dans l'emballage d'origine dans un endroit sec et bien aéré. Protéger de l'exposition directe à la lumière.

À température ambiante, le produit a une stabilité à long terme pendant 24 mois. Il est aussi stable dans des conditions de stockage accélérées et à basse température.

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

Voir 4.1.1 , 4.2.1, 4.3.1, 4.4.1

5.2. Mesures de gestion des risques

Voir 4.1.2 , 4.2.2, 4.3.2, 4.4.2

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir 4.1.3 , 4.2.3, 4.3.3, 4.4.3

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

See 4.1.4 , 4.2.4, 4.3.4, 4.4.4

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

See 4.1.5 , 4.2.5, 4.3.5, 4.4.5

6. Autres informations

Le produit ne peut être appliqué que sur le bois ou les produits basés sur le bois de classe d'utilisation 1 et 2.